

## Modalités d'enseignement et apprentissage: les langues vivantes étrangères en LP

### Références :

BOEN spécial n°2 du 19.02.2009 : « Rénovation de la voie professionnelle »

BOEN n°21 du 27 mai 2010 : « Épreuves obligatoires de langues vivantes »

### La thématique dans le projet d'établissement

1

La maîtrise des élèves en langues vivantes fait-elle partie du projet d'établissement ?  
La diversité des langues s'inscrit-elle dans la politique de l'établissement ?  
Le Projet Langue(s) Vivante(s) d'Établissement<sup>1</sup> est-il en cohérence avec le projet d'établissement ?  
Quelles sont les modalités d'évaluation mises en place ?  
Quelles sont les stratégies d'organisation et d'enseignement mises en œuvre ?  
L'enseignement professionnel contribue-t-il à l'apprentissage des langues vivantes ?  
L'ouverture culturelle et internationale fait-elle partie du projet d'établissement ?

#### Partie à compléter

<sup>1</sup> A l'initiative de l'Inspection de la discipline Anglais-Lettres de l'académie d'Aix-Marseille, le Projet Langue(s) Vivante(s) d'Établissement est mis en place dans les lycées professionnels à la rentrée 2014.

Il est constitué de un à trois axes permettant d'améliorer les performances des élèves en langue vivante. Le projet, validé par le chef d'établissement, est soumis à l'auto-évaluation de l'équipe de LV.

### Sa mise en œuvre

2

La discipline « langues » est-elle représentée au conseil pédagogique ?  
Les LV sont-elles présentes sur le site de l'établissement ?  
L'établissement développe-t-il l'innovation pédagogique dans le domaine des langues ?  
Quelles actions sont menées par le coordonnateur de langues ?  
Des réunions de concertation sont-elles organisées ?  
Quelles sont les méthodes de communication utilisées au sein de l'équipe ?  
avec les élèves, les parents d'élèves ?  
Des stratégies communes d'apprentissage des langues sont-elles décidées au sein du conseil d'enseignement de l'établissement / dans le cadre d'une réflexion en bassin de formation ?  
Le CCF de langue(s) est-il organisé en équipe ?  
Les projets de formation en langue(s) prennent-ils en compte la dimension culturelle de façon significative ?  
Les salles de langues sont-elles équipées en technologies numériques ?  
Les usages du numérique permettent-ils une plus grande exposition à la langue dans la classe et hors la classe ?  
Comment est organisé le travail collectif autour du PLVE ?  
Existe-t-il une réflexion commune sur les questions de positionnement et d'évaluation ?  
Les élèves font-ils l'objet d'un accueil spécifique, d'un diagnostic ?  
Des dispositifs d'aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap existent-ils pour l'apprentissage et l'évaluation en LV ?  
Les élèves sont-ils évalués / positionnés régulièrement dans les cinq activités langagières ?  
L'évaluation positive et par compétences est-elle mise en place ?

### Son évaluation

3

#### Indicateurs généraux

Nombre d'axes dans le PLVE ; nombre de professeurs impliqués ; nombre d'actions conduites ;  
Nombre d'élèves impliqués dans les actions ;  
Nature et nombre de réunions de travail ;  
Taux de participation au PAF Langues-Lettres ;  
Nombre de formations suivies par l'équipe ;  
Nombre de réunions dédiées aux actions suivies au PAF ;  
Impact sur les pratiques (appréciation des enseignants) ;  
Nombre de professeurs participant à des groupes de travail académiques ;  
Nombre d'outils facilitant la communication avec les élèves, les parents, les professeurs des autres disciplines ;  
Résultats aux examens (CAP, Qualification langues, CCF Bac Pro, épreuve spécifique de section européenne) ;  
Nombre de supports visuels et audio-visuels donnés à étudier à la maison ;  
Nombre de productions, d'exposés oraux fournis par les élèves et par classe ;  
Nombre d'enregistrements effectués par les élèves ;  
Nombre de profils linguistiques réalisés ;  
Nombre d'évaluations par activité langagière ;  
Nombre d'évaluations communes réalisées par l'équipe « langues » ;  
Nombre d'élèves inscrits à la qualification « langue vivante » ;

Fiche exemple auto-évaluation LV en LP selon le modèle de référence **QualÉduc** (Guide d'auto-évaluation en LP) *Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.*

Alain BRUNIAS – inspecteur de l'Éducation nationale du second degré – Anglais-Lettres, référent du dossier *QualÉduc* pour l'académie d'Aix-Marseille

Frédéric MICHEL, chargé de mission pour l'Inspection Anglais-Lettres

Octobre 2014

Les élèves bénéficient-ils d'un « portefeuille de compétences » en LV ? d'un portfolio européen des langues (PEL) ? d'un relevé de compétences ?  
En quoi le PLVE contribue-t-il au climat scolaire ?  
En quoi le PLVE peut-il aider à réduire l'absentéisme et le décrochage ?  
Les EGLS sont-ils dédiés en partie aux LV ?  
L'AP permet-il une plus grande réussite des élèves en LV ?  
L'établissement dispose-t-il d'une section européenne ? Organise-t-il des PFMP à l'étranger ?  
Les compétences professionnelles développées en PFMP (en France ou à l'étranger) sont-elles prises en compte dans la stratégie des LV ?  
L'unité facultative de mobilité a-t-elle un impact sur les stratégies de l'équipe de langues, sur les pratiques d'évaluation des élèves ?  
L'offre en LV2 correspond-elle au choix des élèves ?  
La continuité Bac Pro–BTS est-elle prise en compte dans les projets de formation en langue(s) vivante(s) ?

### Partie à compléter

Nombre d'élèves impliqués dans une PFMP à l'étranger pour l'année en cours / dans une section européenne ;  
Nombre d'attestations EUROPRO délivrées sur les trois années ;  
Nombre d'élèves inscrits à l'unité facultative de mobilité ;  
Nombre d'enseignants titulaires de la certification complémentaire (DNL) ;  
Taux d'absentéisme en classe de langue ;  
Nombre de publications dédiées aux langues sur le site de l'établissement ;  
Nombre de contributions proposées au site académique ;  
Pourcentage des enseignants inspectés depuis moins de 4 ans ;  
Les rapports des inspections individuelles attestent-ils du niveau d'ambition des activités, des situations d'apprentissage ?

*Ces indicateurs doivent permettre de mesurer une évolution dans le temps*

**Autres indicateurs spécifiques à l'établissement**

### Partie à compléter

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès <span style="float: right;">4</span>
<p><b>Points forts :</b></p> <p><b>Partie à renseigner</b></p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <p><b>Partie à renseigner</b></p>
<p><b>Points faibles :</b></p> <p><b>Partie à renseigner</b></p>	<p><b>Actions proposées et échéances :</b></p> <p><b>Partie à renseigner</b></p>

Fiche exemple auto-évaluation LV en LP selon le modèle de référence **QualÉduc** (Guide d'auto-évaluation en LP) *Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.*

Alain BRUNIAS – inspecteur de l'Éducation nationale du second degré – Anglais-Lettres, référent du dossier *QualÉduc* pour l'académie d'Aix-Marseille

Frédéric MICHEL, chargé de mission pour l'Inspection Anglais-Lettres

Octobre 2014